

Un peu d’histoire...

1968 Le 21 juin, la Loi de police crée l'Institut de police du Québec.

1969 Le 16 juin, l'Institut reçoit ses 69 premiers aspirants policiers.

Le 4 octobre, sous la présidence d'honneur du premier ministre Jean-Jacques Bertrand et du ministre Clément Vincent, l'inauguration officielle de l'Institut a lieu lors de la première cérémonie de remise de diplômes.

1973 Le 27 mars, un incendie détruit 20 % du bâtiment principal.

1974 Le 7 février, l'Institut embauche ses premiers comédiens qui participeront aux mises en situation policières.

L'Institut de police du Québec signe une entente avec la Direction générale de l'enseignement collégial sur le partage de la formation en techniques policières entre les cégeps et l'Institut.

1975 L'Institut accueille les quatre premières aspirantes policières au programme de formation policière de base. Elles font partie de la 51^e cohorte. Cette cohorte est la première à être constituée uniquement de cégépiens.

1978 Le 6 mars, l'Institut instaure le certificat en gestion policière en collaboration avec l'Université du Québec à Trois-Rivières.

1988 Un protocole d'entente est signé entre le ministère de la Sécurité publique, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science et l'Institut de police du Québec sur le partage de la formation policière entre les cégeps et l'Institut.

1990 Le 1^{er} septembre, l'Institut devient une corporation mandataire du gouvernement du Québec, créée par la Loi sur l'organisation policière.

1997 Le 5 mai, le nouveau programme de formation policière de base est en vigueur. Ce programme se fonde essentiellement sur une approche par compétences, axé sur une stratégie d'apprentissage expérientiel. Un poste de police école est créé.

2000 Le 16 juin, la Loi sur la police est sanctionnée.

Le 1^{er} septembre, l'École nationale de police du Québec est substituée à l'Institut de police du Québec. L'École a pour mission d'assurer la formation initiale qui permet d'acquérir les compétences de base dans les domaines de la patrouille-gendarmerie, de l'enquête et de la gestion policière.

Le 23 octobre, le ministre de la Sécurité publique procède au lancement des travaux d'agrandissement et de réaménagement de l'École dont l'investissement total sera de 76 millions \$.

2004 En mars, en vertu d'une entente intervenue entre l'École nationale de police du Québec et la Ville de Nicolet, l'École ouvre son centre sportif à la communauté de Nicolet.

2005 En janvier, le baccalauréat en sécurité publique démarre.

2006 Le 27 juillet, le Règlement sur les qualités minimales requises pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police est adopté par le gouvernement du Québec. Ce règlement prévoit de nouvelles normes relatives à la formation des policiers qui exercent une fonction d'enquêteur dans un corps de police, dont celle d'avoir réussi le programme de formation initiale en enquête de l'École.

2007 En collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, l'École organise pour la première fois une journée de reconnaissance policière. Elle aménage sur son campus un site à la mémoire des policiers morts en service où est invitée à se recueillir annuellement l'ensemble de la communauté policière québécoise.

2008 Le 8 septembre, le réseau international de formation policière FRANCOPOL, dont l'École est un des membres fondateurs, est lancé officiellement. Il a le mandat de soutenir les efforts de coopération internationale entrepris par les services et les écoles de police francophones.

2008 L'École intègre de nouvelles clientèles de la sécurité publique et développe des programmes de formation pour répondre à leurs besoins.

2009 À l'été, grâce au partenariat entre l'École et le Camp Notre-Dame-de-la-Joie, est offert un camp d'été visant à initier les jeunes au travail policier et aux valeurs véhiculées par l'École.

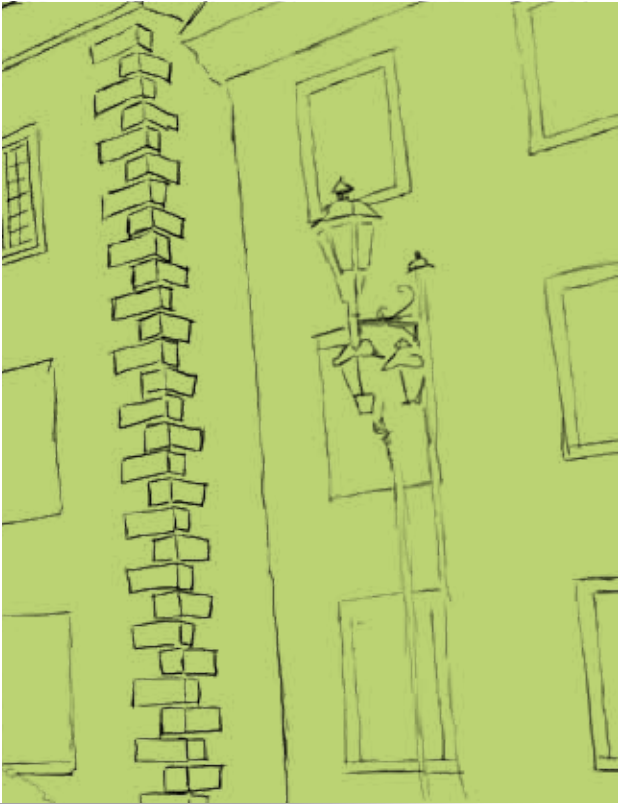
À l'automne, l'École lance les activités de son 40^e anniversaire.

2010 L'École procède à une révision majeure de son programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie.

L'École introduit deux nouveaux tests d'entrée aux conditions d'admission au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie en vue d'y admettre les meilleurs candidats.



ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC



Québec

L'École nationale de police du Québec, c'est...

- Une institution unique au Québec qui assure la formation de tous les policiers québécois.
- Trois programmes exclusifs de formation initiale en patrouille-gendarmerie, en enquête policière et en gestion policière.
- La formation annuelle de 648 aspirants policiers au sein d'un poste de police école.
- Une centaine de cours de perfectionnement professionnel dans les trois domaines de pratique policière (patrouille-gendarmerie, enquête et gestion policière) dont une dizaine de niveau universitaire.
- Le baccalauréat en sécurité publique, en coresponsabilité avec l'Université du Québec à Trois-Rivières.
- Une moyenne annuelle de 7 000 inscriptions à des cours des programmes de formation initiale en gestion ou en enquête policière, à des cours de perfectionnement professionnel ainsi qu'à des activités de formation autochtone.
- Près de 2 000 inscriptions à des programmes de formation initiale et à des cours de perfectionnement professionnel faits sur mesure pour les clientèles de la sécurité publique dont les agents des Services correctionnels, les contrôleurs routiers ainsi que les constables spéciaux du ministère de la Sécurité publique et d'Hydro-Québec.
- De la recherche et des services-conseils en matière de formation policière en vue d'améliorer les pratiques policières.



www.enpq.qc.ca

350, rue Marguerite-D'Youville
Nicolet (Québec) J3T 1X4
819 293-8631

Bureau des affaires institutionnelles
et des communications
Avril 2010

Un lieu de formation unique

Le **campus** de l'École nationale de police du Québec est un heureux mariage d'architectures témoignant du passé et du présent, mais également porteur d'avenir. Le bâtiment principal est l'ancien Séminaire de Nicolet, véritable trésor patrimonial datant de 1827, qui a complètement été restauré au début des années 2000 lors de l'agrandissement et du réaménagement du campus de l'École. Ces travaux étaient rendus nécessaires pour répondre aux besoins d'une école de police des années 2000.

Les **façons de faire** de l'École nationale de police du Québec sur le plan pédagogique ont grandement contribué à sa renommée. Ses programmes de formation ont tous la particularité d'être axés sur le développement des compétences des étudiants en les plongeant dans l'action policière, en les faisant intervenir dans des mises en situation les plus authentiques possibles.

À l'affût des meilleures pratiques, c'est dans un **esprit d'échange**, de **partenariat** et de **collaboration**, en donnant priorité au travail de concertation avec les acteurs du milieu, que l'École a décidé d'assumer son leadership en matière de formation policière. Les collèges, les universités, les corps de police et les partenaires de la sécurité publique font partie du processus de consultation, de développement de formation et de diffusion. Voilà une stratégie qui permet à l'École de bien répondre aux besoins de sa clientèle.



À la recherche... des meilleures pratiques

La formation policière québécoise a grandement évolué au cours des dernières décennies. Exigences des citoyens, nouveaux besoins des corps de police, nouvelles criminalités, redressements législatifs, jurisprudence, recommandations de commissions, de coroners et de comités ministériels, développement des connaissances, des techniques et des méthodes d'intervention de même que récentes technologies contribuent à enrichir et à actualiser la formation policière de façon à répondre aux préoccupations gouvernementales et sociales.

et des meilleurs candidats

L'École a intégré deux nouveaux tests d'entrée aux conditions d'admission du programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie (PFIPG) en vue de sélectionner des aspirants policiers qui manifestent les savoir-être recherchés pour l'exercice de la fonction policière. Deux principaux constats sont à l'origine de cette démarche: la préoccupation grandissante des dirigeants des corps de police de sélectionner les meilleurs candidats et le nombre croissant de demandes d'admission au PFIPG (environ 1 000 demandes annuelles pour 648 places).

Un des deux tests mesure des facteurs reliés au sens des responsabilités et au respect des règles et évalue les comportements incompatibles avec la profession policière; l'autre test permet d'évaluer la capacité du candidat à prendre des décisions judicieuses en utilisant des ressources et des stratégies adéquates.



La formation aux quatre coins du Québec grâce à un solide réseau de formateurs policiers

Le perfectionnement professionnel policier repose en grande partie sur la déconcentration des activités de formation, c'est-à-dire l'offre d'activités de formation à l'extérieur de l'École, près du lieu de travail des policiers. Cette déconcentration est possible grâce à un solide réseau d'instructeurs et de moniteurs que l'École a mis sur pied au fil des ans. Ce réseau est supervisé par des coordonnateurs de l'École et se compose d'une trentaine d'instructeurs et de plus de 600 moniteurs en déconcentration. Les moniteurs sont des policiers qui sont formés dans un domaine de pratique policière par l'École et qui retournent dans leur organisation former leurs collègues policiers dans ce domaine, en plus d'assurer le maintien de leurs acquis.



Une entreprise citoyenne...

Une longue tradition de partenariat avec la communauté de Nicolet fait partie du parcours de l'École. Pensons ici à la collaboration de citoyens et d'organismes nicolétains au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie, à l'entente avec la Ville de Nicolet en ce qui concerne la location de ses installations sportives, à celle avec la Corporation de développement culturel de Nicolet afin que l'École soit un lieu de diffusion pour les artistes de la région de la MRC Nicolet-Yamaska, à la réalisation de projets communautaires par les aspirants policiers auprès de la population, à la présence de représentants de l'École au sein de divers conseils d'administration, à l'entente avec les cadets de l'air de l'escadron 817 J-V Général Allard pour le prêt de locaux, à l'implication de l'École avec le camp Notre-Dame-de-la-Joie dans le développement et le soutien logistique du camp « Les apprentis policiers ».

En plus de son engagement social, l'École s'implique en matière de développement durable. Elle a élaboré un premier plan d'action dont on peut déjà apprécier quelques réalisations : rencontres d'information auprès du personnel pour le sensibiliser au concept de développement durable, formation du personnel responsable des achats sur les acquisitions écoresponsables, incitation au covoiturage, acquisition d'un système de vidéoconférence en vue de réduire le nombre de déplacements pour des rencontres et mise en place de bacs de récupération multimatériaux.



Une école de notoriété internationale

La notoriété de l'École nationale de police du Québec dépasse les frontières du Québec. Il est d'ailleurs dans la mission de l'École de favoriser des échanges d'expertise avec l'extérieur du Québec. Divers partenariats se sont établis entre l'École et d'autres écoles de police ou avec des organisations policières du Canada, des Amériques, de l'Europe et de l'Afrique, que ce soit pour l'échange de contenu de formations, de méthodes pédagogiques, de formateurs ou pour le partage de connaissances.

Par ailleurs, l'École est membre fondateur de FRANCOPOL, réseau international francophone de formation policière, dont font partie une vingtaine de corps de police et d'écoles de police de neuf États d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Afrique. Le principal objectif de ce réseau est de partager les meilleures pratiques et les solutions innovatrices afin que tous les membres puissent en profiter.

Le CIS au centre des échanges d'expertise

Au centre de ses échanges d'expertise, l'École nationale de police du Québec met à la disposition de ses clients et partenaires le CIS (Carrefour de l'information et du savoir), une plateforme sécurisée de collaboration en ligne qui permet aux membres d'un même réseau, comme FRANCOPOL, de partager du matériel de formation, des travaux de recherche et d'échanger sur des sujets d'intérêt commun. Le CIS a la mission de développer une collection de documents en lien avec la formation policière et d'en permettre l'accès à toutes les clientèles de l'École, à ses partenaires et, bien sûr, à son personnel, que ce soit sur place ou à distance.

Reconnue pour le savoir-faire de son personnel et ses installations à la fine pointe



Fondé en 1968 et inauguré en octobre 1969, l'Institut de police du Québec est devenu École nationale de police du Québec (ENPQ) le 1^{er} septembre 2000. Organisme gouvernemental relevant du ministère de la Sécurité publique, l'École a comme mission de former le personnel policier et d'assurer la pertinence, la qualité et la cohérence des activités relatives à la formation policière. On estime à 25 000 le nombre de policiers du Québec qui ont été formés par l'École nationale de police du Québec, qu'ils soient de la Sûreté du Québec, du Service de police de la Ville de Montréal ou d'autres corps de police municipaux.

Située à Nicolet, au Centre-du-Québec, l'École bénéficie depuis le début des années 2000 d'installations entièrement restaurées et modernisées. Des formateurs ayant des champs de compétence diversifiés peuvent compter sur des installations physiques ultramodernes, notamment un poste de police école, des plateaux de simulations, un complexe de tir incluant deux simulateurs de tir, un circuit routier, des dojos, des salles d'interrogatoire, un laboratoire d'alcootest, un centre de détention école, un tribunal école, une piscine, qui permettent aux étudiants d'accroître leurs connaissances, d'acquérir des habiletés techniques et de développer leur capacité d'intervention, essentielles à l'exercice des fonctions policières ou parapolicières.

Des spécialistes civils de différentes disciplines soutiennent le travail de ces formateurs. Experts-conseils, conseillers pédagogiques, psychologues, avocats, comédiens, instructeurs en tir, en conduite de véhicules d'urgence, en techniques d'intervention physique, en enquête, en sécurité routière constituent un noyau d'expertise essentiel dans la prestation des services de l'École. Du personnel administratif et technique vient compléter l'équipe en place et assure quotidiennement son soutien aux activités de l'École.

